



TRANSPORTS

Qui veut barrer la route aux méga-camions ?



Crédit Photo : TF1

. France Nature Environnement a lancé une pétition contre la mise en circulation de ces véhicules qui peuvent mesurer plus de 25 m.

. Le secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau avait fait part de son accord pour leur expérimentation en mars.

- le 06/07/2009 - 12h23

Ils sont énormes et font peur. 81% des Français leur sont hostiles, selon un sondage (1). Et c'est en s'appuyant sur leur mauvaise image que la fédération **France Nature Environnement** a lancé une pétition contre la mise en circulation éventuelle de **méga-camions**, alors même qu'ils devraient être prochainement expérimentés sur certaines routes de France.

Qu'est-ce exactement qu'un méga-camion ? Un véhicule mesurant quelque chose comme 25,25m de long pour un poids qui peut atteindre les 60 tonnes. A titre de comparaison, les camions actuels font au maximum 18,75 m et 40 tonnes. Le secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau avait fait part de son accord pour leur expérimentation en mars, lors du congrès d'une fédération des transporteurs routiers, selon un communiqué de la FNE publié lundi.

"Trois raisons de dire non"

La demande d'une étude gouvernementale pour autoriser la circulation de poids lourds jusqu'à 44 tonnes - déjà autorisés dans certaines zones de façon dérogatoire - a été adoptée par le Sénat la semaine dernière lors du vote en deuxième lecture de la loi d'orientation du Grenelle de l'environnement. Ce texte doit être soumis au vote d'une commission mixte paritaire.

Il y a, selon FNE, "trois raisons de dire non aux **méga-camions**" : "ils sont dangereux" et "leur présence sur les routes augmentera le risque d'accidents graves" ; "ils coûtent cher" parce que "d'énormes aménagements routiers seront nécessaires" ; "ils sont polluants" parce qu'ils inciteront à multiplier les camions sur les routes. FNE demande donc "l'abandon de toute expérimentation des **méga-camions** et la mise en place de mesures efficaces en faveur des autres modes de transport".

(1) sondage CSA réalisé auprès d'un échantillon de 1012 personnes les 1er et 2 juillet (méthode des quotas)

D'après agence

